

OBJECTIFS

- ✓ Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- ✓ Identifier les différents réseaux
- ✓ Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.
- ✓ Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Encadrant.

PUBLIC

- ✓ Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel réalisant la détection et le géo-référencement de réseaux

PROGRAMME

- ✓ Le contexte réglementaire et les différents acteurs, (concepteur, encadrant, opérateurs)
- ✓ Réglementation et Norme
- ✓ Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de
- ✓ Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- ✓ Documents règlementaires (déclarations de DT-DICT, Guide Technique)
- ✓ Fonctionnement du Guichet Unique
- ✓ Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage,
- ✓ Étude de l'organisation d'un chantier
- ✓ La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- ✓ La cartographie, le marquage-piquetage
- ✓ Lecture des repérages et affleurant
- ✓ Les procédures de prévention en amont du chantier
- ✓ L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- ✓ Les investigations pendant les travaux et investigations complémentaires
- ✓ Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non
- ✓ La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours).

METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Méthodes pédagogiques Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique.
- ✓ Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation.
- ✓ L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme du MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 40 questions

RÉF : FAIPRCE

DURÉE : 1 jours / 7 heures

ACCESSIBILITE 

Prenez contact avec le responsable pédagogique du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.

PREREQUIS ET DELAIS D'ACCES 

Toute personne devant disposer d'une AIPR* dans le cadre de la réforme DT-DICT AIPR obligatoire au 1er janvier 2018

Selon disponibilité au moment de l'inscription

EVALUATIONS 

Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence
(En cas de réussite au QCM de MEDDE).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 

/

INFORMATIONS STRUCTURE 

C2S FORMATION SARL

18, rue Jules Romains

37530 SOUVIGNY DE TOURAINE

Numéro de SIRET : 809 167 505 00027

Code NAF : 7490B

Numéro de déclaration d'activité :

24 37 03423 37 (Centre-Val de Loire)

Site internet : www.c2s-formation.fr

CONTACTS 

Secrétariats : Sylvie Desumeur

06.41.47.75.21

Secretariatc2ssaidcohen@gmail.com

Secretariatc2s.boudignon@gmail.com

Responsable pédagogique : Saïd COHEN

06.60.72.54.67

contact@c2s-formation.fr

Responsable pédagogique massage

bébé : Christel Boudignon

06.58.43.80.68

christel.boudignon@gmail.com